

## Programme formation continue des avocats Décembre 2026

### Thème : Formation interprofessionnelle avocats/notaires Le partage judiciaire : regards croisés de l'avocat et du notaire

Date : Jeudi 3 décembre 2026 de 9h à 17h

Lieu : Niort

Pré-requis : être avocat, être notaire, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 3

#### Objectifs :

- Déterminer les différentes étapes d'une procédure de partage
- Situer et maîtriser le rôle du notaire et de l'avocat dans le cadre de la procédure de partage judiciaire
- Maîtriser les prescriptions impératives s'appliquant au notaire commis
- Adapter sa pratique à l'actualité en la matière
- Mettre en place les bonnes pratiques au sein de son office notarial et de son cabinet d'avocats
- Débloquer des situations conflictuelles et gagner en efficacité en préservant l'intérêt des parties

Méthodes mobilisées :

#### Programme :

##### Le partage amiable en échec

- Les principes du partage amiable
- Points de blocage et solutions

##### Le partage judiciaire

- Cadre juridique du partage judiciaire
- La posture du notaire commis en partage judiciaire
- Le rôle de l'avocat, conseil des parties
- Le déroulement de la procédure de partage judiciaire

##### L'introduction d'instance

- Le jugement d'ouverture
- L'ouverture des opérations de partage par le notaire

##### Notification de la décision au notaire commis

- La première réunion
- Le cas particulier de la partie absente
- Les objectifs de la première réunion

##### La conduite des opérations liquidatives

##### La composition des lots et le tirage au sort

**Moyen pédagogique :** Présentation interactive. Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie. Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

**Modalités d'évaluation finale :** Un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

#### Intervenants

Madame Alexandre ROBERVAL, Responsable Scientifique et Pédagogique Nord et Nord-Est - Coordinatrice nationale des formations métiers (compta, taxe, droit social, formalités postérieures, etc.), prévention du contentieux et droit local

Madame Sarah TORRICELLEI, Maître de Conférence à l'Université de Toulouse Capitole, co-auteur des exercices et corrigés Deffrénois « Liquidations des régimes matrimoniaux et successions »

Maître Maxime EPPLER, Avocat au barreau de Paris

#### Informations importantes :

- **Tarifs :**  
Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 190€ la journée de formation (hors abonnement) - **170€ si inscription au moins 4 jours avant la formation**  
Avocats « jeune Barreau » : 100 € la journée de formation (hors abonnement) - **85€ si inscription au moins 4 jours avant la formation**  
Cette formation fait l'objet d'une prise en charge collective par le FIF-PL. Une contribution de 80 € pourra être imputée sur votre enveloppe annuelle de formation.
- Les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant. C'est pourquoi nous vous invitons à vous inscrire 15 jours avant le début de la formation

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet [www.avocats-ecoa.fr](http://www.avocats-ecoa.fr) ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2025 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOEA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.

Si vous êtes concerné par une demande d'aménagement en raison d'un handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont de la formation.